Note externe

Direction Technique

Demande de raccordement en soutirage, au Réseau Public de Distribution d'électricité basse tension, concédé à Enedis, d'un programme immobilier

Identification :	Enedis-MOP-RAC_029E
Version :	1
Nb. de pages :	1+15

Version	Date d'application	Nature de la modification	Annule et remplace
1	03/07/2025	Modification de référençage des notes de la DTR	Enedis-FOR-RAC_08E Enedis-FOR-RAC_14E

Document(s) associé(s) et annexe(s) :

Enedis-NMO-RAC_005E : « Procédure de traitement des demandes de raccordement au Réseau Public de Distribution d'électricité, concédé à Enedis, d'une Installation de consommation individuelle ou collective en BT de puissance supérieure à 36 kVA et en HTA ».

Enedis-MOP-RAC_027E : « Conditions Générales de raccordement en soutirage, au Réseau Public de Distribution d'électricité basse tension, concédé à Enedis, d'un programme immobilier ».

Enedis-MOP-RAC-028E : « Conditions Particulières de raccordement en soutirage, au Réseau Public de Distribution d'électricité basse tension, concédé à Enedis, d'un programme immobilier ».

Enedis-NMO-RAC-007E : « Principes d'étude et de développement du réseau pour le raccordement des clients consommateurs et producteurs ».

Enedis-NMO-RAC-001E : « Référentiel Technique applicable en matière de conception et de réalisation des Branchements BT par Enedis ».

Enedis-NMO-CPT_002E : « Documentation Technique de Référence - Comptage ».

Enedis-NMO-RAC_009E : « Barème pour la facturation des raccordements au Réseau Public de Distribution ».

Enedis-MOP-RAC_008E : « Mandat de représentation pour le raccordement d'un ou plusieurs sites au Réseau Public de Distribution d'électricité »

Résumé / Avertissement

Ce document fait partie des éléments constitutifs de la demande de raccordement d'un programme immobilier. Il présente les différentes fiches techniques à renseigner pour une demande de raccordement d'un lotissement à usage résidentiel, d'un immeuble à usage résidentiel ou tertiaire.

Le dimensionnement des ouvrages électriques est déterminé sur la base des éléments déclarés par le Demandeur.

Ce document permet au Demandeur de faire une demande :

- de raccordement complète,
- de raccordement anticipé,
- de modification des caractéristiques de la demande déjà réalisée.

Par ailleurs, Enedis rappelle l'existence de sa Documentation Technique de Référence (DTR), de son barème de raccordement et de son Catalogue des Prestations que vous pouvez télécharger sur le site internet www.enedis.fr.

© Copyright Enedis

PRÉAMBULE

Nous vous demandons d'accorder la plus grande attention à renseigner ce document. La qualité des éléments que vous nous communiquez (description du projet, localisation, plans...) est garante de l'élaboration de la solution technique de raccordement conforme à votre demande. Toute imprécision est de nature à allonger les délais de traitement de la demande.

Pour la demande de raccordement complète, l'Offre de raccordement qui découle des informations que vous nous avez communiqué, devient caduque si le descriptif du projet évolue. Le cas échéant, vous vous engagez à nous transmettre toute modification de votre opération, afin de nous permettre de la prendre en considération.

Pour la demande de raccordement non complète, le demandeur peut adresser à Enedis une demande anticipée de raccordement consistant à obtenir une proposition de raccordement avant complétude du dossier. Il peut s'agir par exemple de demande faite à Enedis avant l'obtention par le client, et donc leur transmission à Enedis, de l'ensemble des documents administratifs (permis de construire, soumission appel d'offres, ...). Cette demande, facultative, enclenche de façon anticipée la procédure de raccordement.

La Proposition de Raccordement Avant Complétude (PRAC) du dossier fait l'objet d'une demande d'avance à valoir sur le montant de la proposition de raccordement avec complétude, uniquement si la demande de raccordement complète est soumise à Enedis dans les trois mois de validité de la PRAC. La proposition de raccordement avant complétude du dossier présente :

- *la solution technique permettant le raccordement de l'Installation sur la base des critères étudiés ;*
- *une estimation de la contribution au coût du raccordement, sur la base du barème de raccordement en vigueur au moment de la demande ;*
- *une estimation des délais de réalisation des travaux du raccordement ;*
- *le cas échéant, pour les Installations individuelles en HTA, une estimation des éventuelles limitations temporaires du soutirage de l'Installation, ainsi qu'une estimation du délai nécessaire à la levée des contraintes.*

Dans les deux cas, soit une demande complète ou soit pour une demande anticipée de raccordement, la demande de raccordement est instruite en prenant en compte la situation du réseau existant au moment de l'étude et l'implantation du poste de livraison en limite de parcelle, conformément à la procédure de traitement des demandes de raccordement Enedis-NMO-RAC_005E publiée sur le site internet d'Enedis. Elle prend également en compte le respect des contraintes de transit et de tension sur les Réseaux Publics de Distribution et le cas échéant sur le Réseau Public de Transport, complétée par le respect des niveaux de perturbation admissibles au point de livraison de l'Installation, le respect du plan de protection, le respect de la transmission du signal tarifaire...

Votre projet d'Installation sera réputé respecter les niveaux réglementaires de perturbations admissibles au Point de Livraison.

Les canalisations à créer ou à modifier pour assurer le raccordement de votre projet ne feront l'objet d'aucune recherche approfondie de tracé et ne prendront pas en compte les éventuelles contraintes liées à la voirie et au franchissement d'obstacles particuliers.

Si, dans le cadre de votre projet, vous souhaitez raccorder une Installation de Production électrique en vue de revendre tout ou partie de l'électricité produite, vous devez faire une autre demande de raccordement par l'intermédiaire du formulaire de raccordement pour une Installation de Production correspondant à votre projet. Ces formulaires sont disponibles sur www.enedis.fr.

Par ailleurs, Enedis rappelle l'existence de sa Documentation Technique de Référence (DTR), de son Référentiel Clientèle, de son Barème de raccordement et du Catalogue des prestations, téléchargeables sur son site internet www.enedis.fr.

SOMMAIRE

1 — Vos Coordonnées 2
2 — Votre projet 2
3 — Votre besoin 3
4 — Description détaillée de votre projet 3
5 — Intervenants du projet 5
6 — Facturation 7
7 — Echéances de votre Projet 7
8 — Documents à fournir 8
9 — Comment nous retourner vos documents ? 8
10 — Date et signature 9
11 — Annexes 9

© Copyright Enedis

1 — Vos Coordonnées

Raison Social

N° de SIRET

Nom / Prénom *

N° et nom de la voie

Code postal

Commune

Téléphone

Téléphone portable *

Courriel *

2 — Votre projet

Nom du programme immobilier : .....

Localisation du programme .....

N° et nom de la voie : .....

Coordonnées GPS .....

Code postal : ..... Commune : .....

Le terrain est-il situé dans un lotissement ?

☐ Non ☐ Oui Si oui, préciser son nom : .....

Le terrain est-il situé dans une ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) ?

☐ Non ☐ Oui Si oui, préciser son nom : .....

Le terrain fait-il partie d'un remembrement urbain AFU (Association Foncière Urbain) ?

☐ Non ☐ Oui Si oui, préciser son nom : .....

Le terrain est-il situé dans un périmètre ayant fait l'objet d'un PUP (Projet Urbain Partenarial) ?

☐ Non ☐ Oui Si oui, préciser son nom : .....

Le projet est-il situé dans le périmètre d'une OIN (Opération d'Intérêt National) ?

☐ Non ☐ Oui Si oui, préciser son nom : .....

3 — Votre besoin

A1 : VOUS SOUHAITEZ DISPOSER D'UNE OFFRE DE RACCORDEMENT :

COMPLETE[1] ☐ ANTICIPEE[2] ☐ MODIFICATIVE[3] ☐

Une Proposition de Raccordement Avant Complétude a-t-elle déjà été réalisée pour ce projet ?

☐ Non ☐ Oui Si oui, préciser sa référence : .....

et sa date : .....

4 — Description détaillée de votre projet

D1 : Nature du projet

Précisez la nature de votre projet :

☐ Lotissement, aménagement d'un terrain (*Précisez votre demande en remplissant le cadre D2)*

☐ Immeuble (*Précisez votre demande en remplissant le cadre D3)*

D2 : Caractéristiques du lotissement - *À ne remplir que dans le cas d'un lotissement ou d'un aménagement de terrain*

Superficie totale du terrain (y compris voiries, espaces verts...) : ..... m²

Surface Hors Œuvre Nette (SHON) : ..... m²

Nombre de lots nus : .....

Nombre de lots bâtis : ..... et Nombre de places de parking : .....

Destination de votre projet

☐ Usage **résidentiel** *Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs[4] fiches D2-1 « Caractéristiques détaillées d'un lotissement à usage résidentiel »*

Nombre de fiches D2-1 jointes en annexe : .....

☐ **Autres** usages (tertiaire, industriel...) *Précisez votre demande en remplissant une ou plusieurs fiches D2-2 « Caractéristiques de l'aménagement d'un terrain pour usages autres que résidentiels »*

Nombre de fiches D2-2 jointes en annexe : .....

*Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de votre projet, la **norme NF C 14-100** définit les modalités à appliquer pour déterminer la puissance globale qui sera prise en compte par Enedis pour le calcul des canalisations.*

Puissance de raccordement : ..... kVA

dont Puissance pour les Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) uniquement pour les bâtiments tertiaires, industriels, ERP, ensemble commercial ou cinéma : ..... kVA

[1] Le Demandeur souhaite une offre de raccordement qui prenne en compte les autorisations administratives obtenues pour son projet

[2] Le Demandeur souhaite une offre de raccordement par anticipation de l'obtention des autorisations de construire pour son projet

[3] Le demandeur souhaite une offre de raccordement qui prenne en compte les modifications apportées à son projet initial

[4] Selon la complexité de votre projet

D3 : Caractéristiques de l'immeuble - *À ne remplir que dans le cas d'un immeuble.*

Superficie totale de l'immeuble (SHOB) : ..... m² Surface Hors Œuvre Nette (SHON) : ..... m²

Nombre d'étages : ..... Nombre de cages d'escalier : .....

Nombre de places de parking : .....

Nature de la construction : ☐ Neuve ☐ Rénovation

Destination de votre projet :

☐ Usage **résidentiel** prépondérant :

*Remplissez **une ou plusieurs**[5] **fiches D3-1** « Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage résidentiel »*

Nombre de fiches D3-1 jointes en annexe : .....

☐ Exclusivement autres usages (**tertiaire**...) :

*Remplissez **une ou plusieurs**[5] **fiches D3-2** « Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usages autres que résidentiel »*

Nombre de fiches D3-2 jointes en annexe : .....

☐ Usages de bureaux dans le cadre du décret 2018- 402 du 29 mai 2018 (**Réseau Intérieur**)

*Remplissez la **fiche D3-3** « Caractéristiques du bâtiment à usage principal de bureaux »*

Nombre de fiches D3-3 jointes en annexe : .....

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de votre projet, la norme NF C 14-100 définit les modalités à appliquer pour déterminer la puissance globale qui sera prise en compte par Enedis pour le calcul des canalisations.

Puissance de raccordement totale : ..... kVA

dont Puissance pour les Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques (IRVE) : ..... kVA

D4 : Qualité de desserte

Y a-t-il une sensibilité particulière en terme de qualité de l'alimentation électrique ?

☐ Non ☐ Oui Si oui, préciser le type de *process* : .....

Y a-t-il des besoins de sécurisation par liaisons de secours ou liaisons complémentaires (garantie contractuelle de reprise de l'alimentation en cas d'incident) ?

☐ Non ☐ Oui Si oui, préciser le niveau de sécurisation souhaitée : ☐ Totale ☐ Partielle (taux : ..... %)

D5 : Infrastructures de Recharge de Véhicules Electriques

Est-il prévu l'alimentation d'au moins une borne de recharge de véhicules électriques : ☐ Non ☐ Oui

Adresse des bornes de recharge : .....

La ou les bornes installées sont-elles ouvertes au public : ☐ Non ☐ Oui

Si oui, coordonnées GPS de la ou les bornes ouvertes au public : .....

Puissance globale dédiée à la recharge : ..... kVA Nombre de points de charge : .....

Type de bornes de recharge : ☐ Recharge uniquement ☐ Recharge / ré-injection

D6 : Demandes connexes

Dans l'éventualité de l'existence d'ouvrages électriques sur le Site, souhaitez-vous leur déplacement préalable ?

☐ Non ☐ Oui Si oui, référence de la demande de déplacement d'ouvrage électrique déposée auprès d'Enedis : .....

Y a-t-il des bâtiments à démolir ? (suppression de raccordement)

☐ Non ☐ Oui Si oui, nature : .....

Référence de la demande de suppression de raccordement électrique déposée auprès d'Enedis : .....

Est-il prévu un raccordement au Réseau Public de Distribution, d'Installations de Production d'électricité ?

☐ Non ☐ Oui Si oui, type de production : .....

Référence de la demande de raccordement d'une Installation de Production déposée auprès d'Enedis : .....

[5] Selon la complexité de votre projet

D7 : Informations complémentaires

Présence de pompes à chaleur ☐ Non ☐ Oui

Compléments d'information sur le projet :

.....

.....

.....

.....

.....

5 — Intervenants du projet

E1 : Bénéficiaire du raccordement (si vous intervenez pour son compte)

☐ **Particulier** : NOM – Prénom : .....

☐ **Société** : Raison Sociale[6] : .....SIRET : .....

☐ **Collectivité locale** : .....

SIRET du Budget..... Code service : ..... Code engagement : .....

Le cas échéant, **représenté par M. ou Mme** [7] *:* ..... dûment habilité(e) à cet effet.

Adresse de correspondance :

N° et nom de la voie : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Télécopie : ..... Courriel .....

E2 : **Tiers mandaté** (**qui assure tout ou partie du suivi de la demande de raccordement**) **:** ☐ Oui ☐ Non

Si **OUI**, le Demandeur du raccordement habilite un tiers sous la forme d'un :

☐ **Mandat simple de représentation** ☐ **Mandat spécial de représentation**

Si mandat simple de représentation, le tiers mandaté peut exprimer la demande de raccordement auprès d'Enedis et prendre connaissance des informations relatives à ce raccordement.

Si mandat spécial de représentation, le tiers mandaté peut selon le choix retenu par Demandeur se substituer à lui pour [8] **:**

☐ **Signer** en son nom et pour son compte **tous documents contractuels**, rédigés au nom du Mandant, relatif au raccordement.

☐ **Procéder** en son nom et pour son compte **aux règlements financiers**, émis au nom du Mandant, relatifs au raccordement.

Une copie du mandat ou de l'autorisation (Enedis-MOP-RAC_008E) doit être jointe à ce formulaire de demande de raccordement.

[6] Dénomination et forme sociale, adresse du siège, n° RCS, capital social, qualité

[7] Prénom, Nom, suivi de Titre / Fonction

[8] Cocher la ou les cases correspondant au périmètre du mandat

Personne/société habilitée : .....

Le cas échéant, représenté par[9] M. ou Mme..... dûment habilité(e) à cet effet

N° et nom de la voie .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Téléphone ..... Mobile .....

Télécopie : ..... Courriel : .....

E3 : Prestataires du Demandeur (Maître d'œuvre, bureau d'étude, architecte, installateur-électricien...)

Prestataire 1 :

Fonction du prestataire : .....

Raison Sociale : .....

N° et nom de la voie : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Nom de l'interlocuteur : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Télécopie : ..... Courriel : .....

Prestataire 2 :

Fonction du prestataire : .....

Raison Sociale : .....

N° et nom de la voie : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Nom de l'interlocuteur : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Télécopie : ..... Courriel : .....

Prestataire 3 :

Fonction du prestataire : .....

Raison Sociale : .....

N° et nom de la voie : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Nom de l'interlocuteur : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Télécopie : ..... Courriel : .....

[9] Prénom, Nom, suivi de Titre / Fonction

Prestataire 4 :

Fonction du prestataire : .....

Raison Sociale : .....

N° et nom de la voie : .....

.....

Code postal : ..... Commune : .....

Nom de l'interlocuteur : .....

Téléphone : ..... Mobile : .....

Télécopie : ..... Courriel : .....

6 — Facturation

Adresse de facturation : celui qui reçoit la facture

Adresse de l'envoi de la facture de raccordement*

Nom / Dénomination*: .....

N° et nom de voie*: .....

Code postal*: ..... Commune*: .....

Pays*: ..... Adresse e-mail envoi facture*: .....

L'acheteur : celui qui bénéficie du bien ou du service (si elle est différente de l'adresse de facturation)

Adresse du bénéficiaire*

Nom / Dénomination*: .....

N° et nom de voie*: .....

Code postal*: ..... Commune*: .....

Pays*: ..... Adresse e-mail*: .....

Id TVA .....

Le payeur : celui qui paye la facture (si elle est différente de l'adresse de l'acheteur)

Adresse du payeur*

Nom / Dénomination*: .....

N° et nom de voie*: .....

Code postal*: ..... Commune*: .....

Pays*: ..... Adresse e-mail*: .....

7 — Echéances de votre Projet

Date souhaitée de mise à disposition (du réseau ou du raccordement) : .....

8 — Documents à fournir

Les documents suivants sont **indispensables à l'instruction de votre dossier** :

- **le présent document** complété et signé par vos soins,
- un plan de situation (échelle 1/25000ème ou 1/10000ème) avec la localisation du projet,

Dans le cas d'un lotissement :

- un plan de masse de l'opération (échelle 1/500ème ou 1/1000ème) comprenant :
  - la représentation des différentes parcelles avec leurs références et leurs superficies,
  - le tracé des canalisations électriques projetées à l'intérieur du lotissement,
  - la position sur chaque parcelle des coffrets comprenant le coupe-circuit principal individuel,
  - les emplacements des éventuels postes de transformation,
  - dans le cas d'un lotissement avec construction, la limite du bâti de chaque parcelle sera représentée sur le plan.

Dans le cas d'un immeuble :

- un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) comprenant :
  - la position du ou des coffrets comprenant le coupe-circuit principal collectif,
  - des canalisations électriques projetées à l'intérieur de l'immeuble (liaison HTA de raccordement des postes HTA/BT, liaisons BT vers colonnes électriques, colonnes électriques, dérivations individuelles…),
  - l'emplacement des éventuels postes HTA/BT de distribution publique et poste de livraison HTA,
- un plan du découpage des différents lots par niveau avec leur puissance de dimensionnement.

Pour une demande de raccordement complète, vous devrez également fournir obligatoirement :

- une copie de **l'Autorisation d'Urbanisme**, le cas échéant, le certificat de permis tacite (cas d'un permis) ou de non-opposition (cas d'une déclaration préalable).

9 — Comment nous retourner vos documents ?

Par courrier ou par courriel, à l'Accueil Raccordement Électricité de votre région.

Les coordonnées de l'accueil de votre région sont accessibles sur le site d'Enedis www.enedis.fr *dans l'espace dédié au raccordement : en saisissant votre code postal ou le nom de votre commune dans la zone « Accueil Raccordement », vous obtiendrez les coordonnées complètes de l'Accueil Raccordement Électricité de votre région.*

10 — Date et signature

Enedis établira une Proposition de Raccordement à partir des éléments que vous avez indiqués dans ce formulaire.

Date : .....

Nom - **Prénom** du signataire : .....**Signature**[10] : .....

Fonction : .....

11 — Annexes

[10] Signature du Demandeur ou du tiers mandaté

11.1. Fiche D2-1 : Caractéristiques détaillées d'un lotissement à usage résidentiel

Désignation du lotissement :	**Fiche D2-1 n° ..... / .....**

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de chaque parcelle, la **norme NF C 14-100** définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir.

Pour mener l'étude de raccordement du lotissement, nous considérons que la valeur de la puissance de raccordement de chaque parcelle est en monophasé. Si votre projet prévoit l'alimentation d'une parcelle en triphasé, le préciser dans la colonne $P._{Racc.}$ parcelle.

N° de lot	Référence Parcelle[11]	Surface (en m²)	$P._{Racc.}$ parcelle	N° de lot	Référence Parcelle	Surface (en m²)	$P._{Racc.}$ parcelle
Exemple		*500*	*12 kVA*				

Le tableau ci-après répertorie les points de raccordement à créer dans le lotissement résidentiel, autres que les logements, tels que l'éclairage d'un parking ou de la voirie, lorsque celui-ci n'est pas raccordé sur le réseau d'éclairage public de la commune, l'alimentation d'une pompe de relevage...

Chaque point de raccordement à créer doit être repéré sur le plan parcellaire fourni par vos soins.

Chaque point de raccordement sera équipé d'un compteur. Un point de raccordement peut regrouper plusieurs usages communs au lotissement.

Référence	Usage	Puissance de raccordement demandée	Monophasé	Triphasé
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐
			☐	☐

[11] La référence de la parcelle doit correspondre à celle figurant sur le plan parcellaire fourni par vos soins

11.2. Fiche D2-2 : Caractéristiques détaillées de l'aménagement d'un terrain pour des usages autres que résidentiel

Désignation de la zone d'aménagement :..... Fiche D2-2 n° ..... / .....

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de chaque parcelle, la norme NF C 14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir.

N° lot	Référence de la parcelle[12]	Surface (m^2)	Segment d'activité	$P_{Racc.}$ parcelle	Monophasé	Triphasé	Chauffage ou climatisation électriques
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
					☐	☐	☐
SG[13]							
SG							
SG							

[12] La référence de la parcelle doit correspondre à celle figurant sur le plan parcellaire fourni par vos soins

[13] Services Généraux

11.3. Fiche D3-1 : Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage résidentiel

Désignation de l'immeuble : ..... Fiche D3-1 n° ..... / .....

Les logements résidentiels sont-ils équipés avec un chauffage et/ou une climatisation électrique ?

☐ Oui ☐ Non

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de chaque lot, la norme NF C 14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir.

Pour mener l'étude de raccordement de l'immeuble, nous considérons que la valeur de la puissance de raccordement de chaque lot résidentiel est **monophasée. Si votre projet prévoit l'alimentation en **triphasé** d'un lot résidentiel, nous vous demandons de le préciser dans la colonne P.Racc. individuelle.*

Le nombre de points de raccordement est à préciser par niveau et par cage d'escalier (un tableau par cage d'escalier).

Si l'immeuble comporte plus d'une cage d'escalier, il vous suffit de remplir autant de fiches que nécessaire pour décrire la totalité de l'immeuble et renseigner le nombre de fiches effectivement remplies, à l'endroit réservé à cet effet dans le cadre D3.

Cage d'escalier n° : .....

Niveau	Logements (usage résidentiel)						Locaux non résidentiels *Usages à détailler dans le tableau dédié ci-dessous*		Nombre de points de raccordement
	T1/T2 ou S ≤ 35 m²		T3/T5 ou 35 m² < S ≤ 100 m²		T6 ou plus ou S > 100 m²				
	Nombre	P.Racc. individuelle *	Nombre	P.Racc. individuelle *	Nombre	P.Racc. individuelle *	Nombre en monophasé	Nombre en triphasé	
exemple	*2*	*6 kVA*	*3*	*9 kVA*	*1*	*36 kVA TRI*	*5*	*1*	*6*
Totaux									

*Détail des usages des locaux non résidentiels (La norme **NF C14-100** définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir de chaque lot)*

Niveau	N° lot/Référence	SHON (en m²)	Segment d'activité/Usage	Puissance de raccordement (en kVA)	Chauffage/Climatisation électriques
exemple	*A01*	*100*	*Commerce*	*12 monophasé*	☒
					☐
					☐
					☐
					☐
					☐
					☐

11.4. Fiche D3-2 : Caractéristiques détaillées d'un immeuble à usage non résidentiel

Désignation de l'immeuble :	**Fiche D3-2 n° ..... / .....**

Domaine de tension BT

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement de chaque lot, la norme NF C 14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir en fonction du type de local à desservir.

N° de cage d'escalier	Niveau	N° lot	Surface (m^2)	Segment d'activité	Puissance de raccordement du lot	Monophasé	Triphasé	Chauffage ou climatisation électriques
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐
						☐	☐	☐

Domaine de tension HTA

Lorsque les usages électriques d'un lot dépassent la puissance de 250 kVA, le raccordement de celui-ci s'effectue en HTA. Dans ce cas, remplir le tableau ci-après :

Référence	Segment d'activité (RIE[14], services généraux...)	Puissance de raccordement du lot

[14] Restaurant Inter-Entreprises

11.5. Fiche D3-3 : Caractéristiques du bâtiment à usage principal de bureaux

Désignation du bâtiment :.....	**Fiche D3-3 n° ..... / .....**

Dans le cadre de l'application des articles L345-1 à L345-8 du Code de l'énergie, cette fiche permet de collecter les informations complémentaires afin de raccorder le réseau intérieur du bâtiment au Réseau Public de Distribution géré par Enedis par un seul point de raccordement.

Pour bénéficier de cette disposition, le Demandeur s'engage à respecter les conditions suivantes :

- le réseau intérieur de bâtiment n'est pas destiné à alimenter plusieurs bâtiments ou parties distinctes d'un même bâtiment construits sur des parcelles cadastrales non contiguës ;
- le réseau intérieur n'est pas destiné à alimenter un ou plusieurs logements ;
- le bâtiment n'appartient pas à plusieurs propriétaires ;
- au moins 90 % de la SHON est consacrée aux sous-destinations locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés et bureau telles que mentionnées aux 4° et 5° de l'article R. 151-28 du Code de l'urbanisme ;
- les utilisateurs du réseau intérieur peuvent le cas échéant demander à Enedis la mise en place d'un Dispositif de Comptage en décompte pour leur permettre d'accéder au marché de l'électricité. La structure du réseau intérieur doit permettre cette mise en place.

Pour vous aider à définir la puissance de raccordement du bâtiment, la norme NF C 14-100 définit les puissances minimales de dimensionnement à prévoir en fonction des locaux à desservir.

- le raccordement dans le domaine de tension BT par un point de raccordement est limité à 250 kVA ;
- le raccordement dans le domaine de tension HTA par un point de raccordement est à prévoir au-delà de 250 kVA.

Il sera demandé à Enedis, le cas échéant sauf pour les bâtiments à occupant unique, à ce qu'un dispositif de décompte de la consommation et/ou de la production d'électricité soit installé par Enedis à chaque point de livraison pour chaque utilisateur souhaitant exercer ses l'exercice des droits prévus à l'article L345-3 et/ou à l'article L345-4 du Code de l'énergie. Dans le cas de bâtiments à occupant unique qui deviendraient multi-occupants, le Demandeur s'engage à ce qu'une demande soit déposée auprès d'Enedis pour l'installation, par cette dernière, d'un dispositif de décompte de la consommation et/ou de la production à chaque point de livraison pour chaque souhaitant exercé ses droits.

Le Demandeur précise :

- la SHON totale du bâtiment : .....m^2 ;
- la SHON dédiée aux locaux et bureaux accueillant du public des administrations publiques et assimilés et bureau telles que mentionnées aux 4° et 5° de l'article R151-28 du Code de l'urbanisme : .....m^2 ;
- la Puissance de raccordement : ..... kVA ;
- pour un raccordement dans le domaine de tension BT vous devez **fournir** un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) avec :
    - l'emplacement souhaité du coupe-circuit principal individuel (CCPI) placé dans un coffret ou une armoire accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé ;
    - la localisation souhaitée du coffret de contrôle-commande de votre branchement à puissance surveillée (comprenant en général le Dispositif de Comptage) si l'emplacement est différent du CCPI ;
    - le tracé reliant ces deux équipements, dans le cas où ils ne se situent pas au même endroit ;
- pour un raccordement dans le domaine de tension HTA vous devez **fournir** un plan de masse de l'opération (échelle 1/200ème ou 1/500ème) avec l'emplacement souhaité du poste de livraison accessible depuis le domaine public sans franchissement d'accès contrôlé.

J'atteste que la demande de raccordement au Réseau Public de Distribution du réseau intérieur objet de la demande ci-dessus respecte les dispositions énoncées aux articles L345-1 à 8 et D345-1 à 4.

11.6. Conditions d'application du taux réduit de tva

NATURE DES LOCAUX :

Les travaux à réaliser portent sur un immeuble **achevé depuis plus de 2 ans** à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux à :

☐ une maison ou un immeuble individuel ;

☐ un immeuble collectif ;

☐ un appartement individuel ;

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) _____

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation ;

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage ;

☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (_____) millièmes de l'immeuble ;

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage.

NATURE DES TRAVAUX :

Sur la période de **2 ans précédant ou suivant** la réalisation des travaux décrits, les travaux :

☐ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement) ;

☐ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ; ☐ huisseries extérieures ; ☐ cloisons intérieures ; ☐ installations sanitaires et de plomberie ; ☐ installations électriques ;☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☐ n'entrainent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 % ;

☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction ;

☐ Les travaux portent sur la pose, l'installation, l'adaptation ou l'entretien de matériaux, d'équipements, d'appareils ou de systèmes ayant pour objet d'économiser l'énergie dans le respect des conditions visées à l'article 278-0 bis A du CGI ;

☐ Les travaux sont exclusivement liés à la pose, l'installation ou l'entretien d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques dans des locaux à usage d'habitation dans le respect des conditions visées à l'article 278-0 bis N du CGI.

Signature et Cachet et du Demandeur Précédé de la mention : « Certifie l'exactitude de ces éléments ».